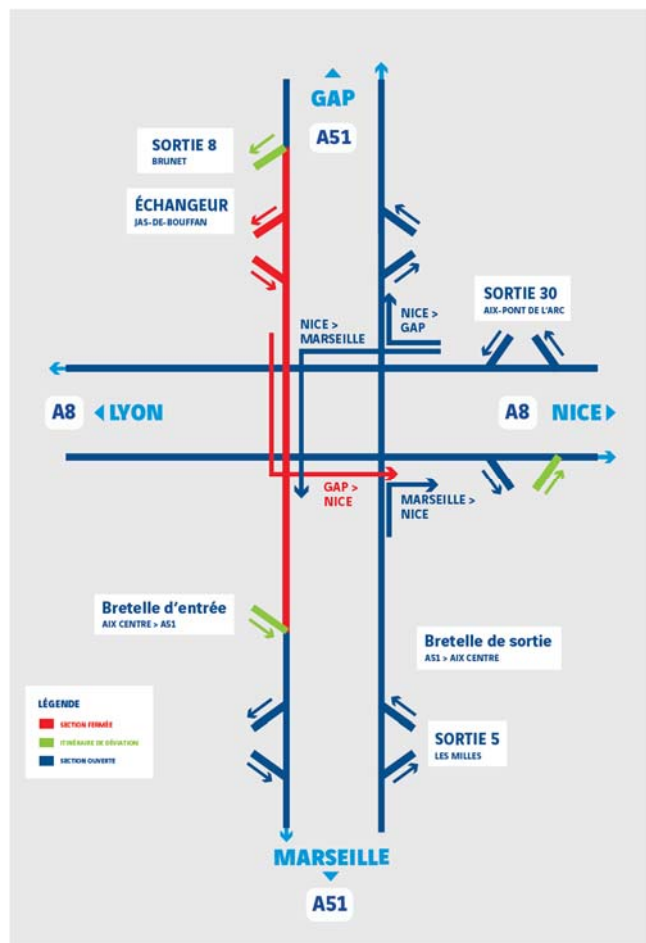


## Travaux d'amélioration de la bifurcation A8/A51 : Circulation modifiée les nuits du 15 et du 16 juin

VINCI Autoroutes poursuit le projet d'amélioration de la bifurcation A8/A51 avec la création d'une nouvelle bretelle qui permettra d'améliorer la circulation en Pays d'Aix. Les travaux qui se déroulent en plusieurs phases, depuis septembre 2018 jusqu'à l'été 2020, s'adaptent à la circulation dense du secteur. Pour diminuer les gênes aux usagers, des modifications de circulation sont prévues les nuits des 15 et 16 juin 2020 pour les finitions de la passerelle piétonne et la pose de la signalétique verticale.

Les modifications de circulation prévues les nuits du 15 et du 16 juin, de 21h00 à 6h00 :



L'A51 sera fermée entre les échangeurs Brunet (n°8) et Aix centre en direction de Marseille. Les conducteurs en provenance de Gap et souhaitant rejoindre Marseille devront emprunter la sortie Brunet (n°8) et suivre l'itinéraire de déviation.

La bretelle Gap vers Nice sera également fermée à la circulation. Les conducteurs souhaitant rejoindre Nice devront emprunter la sortie Brunet (n°8) et suivre l'itinéraire de déviation.

*En cas d'intempéries la nuit de fermetures sera reportée les jours suivants.*

Des itinéraires de déviation fléchés seront mis en place dans les zones concernées.

Ils sont disponibles via le site internet du projet : <https://bifurcation-a8-a51.vinci-autoroutes.com>

## Le projet d'aménagement

### Une nouvelle bretelle pour mieux circuler en Pays d'Aix



Vue virtuelle de la future bretelle - © Komenvoir

**L'A51 est un axe majeur de la mobilité métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence et joue localement un rôle de rocade pour les déplacements du quotidien en Pays d'Aix. En provenance de Gap par l'A51, la nouvelle bretelle permettra aux automobilistes de bifurquer directement sur l'A8 en direction de Lyon. Ce nouvel aménagement va améliorer les conditions de circulation dans les quartiers environnants de la commune d'Aix-en-Provence et faciliter les échanges autoroutiers entre les deux axes.**

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases, durant deux ans et s'adapteront à la circulation dense du secteur. Ce projet est mis en œuvre en étroite collaboration entre l'ensemble des gestionnaires et des acteurs locaux : Ville d'Aix-en-Provence, Fondation Vasarely, Département des Bouches-du-Rhône, SNCF, DIRMED, ASF et Escota.

#### En quoi consiste l'opération ?

L'opération d'aménagement du nœud entre les autoroutes A51 et A8 consiste à :

- créer une nouvelle bretelle assurant la liaison directe depuis l'autoroute A51 Nord vers l'autoroute A8 Ouest en direction de Lyon ;
- réaliser trois ouvrages franchissant la voie ferrée Aix/Rognac et l'avenue Marcel Pagnol/Chemin des Aubépines ;
- reprendre la géométrie de la bretelle existante de l'A51 vers l'A8 en direction de Nice, qui sera légèrement décalée vers l'Est pour permettre l'implantation du projet.

Elle s'accompagne aussi de la déconstruction/reconstruction de la passerelle piétonne qui traverse l'autoroute A51, reliant Encagnane et Jas-de-Bouffan et de la construction de trois bassins de protection de la ressource en eau.

### Quels en sont les avantages ?

- **Plus fluidité et plus de sécurité pour les conducteurs :** la liaison A51 Nord / A8 Ouest pourra s'effectuer directement sans emprunter l'itinéraire actuel qui traverse le quartier du Jas-de-Bouffan via la route de Galice.
- **Un meilleur cadre de vie pour les riverains :** les véhicules circulant entre l'A51 Nord et l'A8 Ouest ne passeront plus par la voirie urbaine.
- **Une meilleure mobilité piétonne pour les riverains** avec la réhabilitation de la passerelle piétonne entre les quartiers d'Encagnane et du Jas-de-Bouffan.
- **Une intégration paysagère particulière :** le projet apporte un soin particulier à la conception architecturale de la nouvelle passerelle piétonne, à l'esthétique du mur de soutènement construit pour la bretelle et à l'insertion dans le paysage des nouveaux bassins de protection de la ressource en eau. De plus, un aménagement paysager avec la plantation d'arbres et de haies végétales sera réalisé sur le secteur.

### CONTACTS PRESSE :

- **VINCI Autoroutes :**
  - **Ludivine Mifsud : 06.99.27.52.54, [ludivine.mifsud@vinci-autoroutes.com](mailto:ludivine.mifsud@vinci-autoroutes.com)**
  - **Nelly Desteve : 06.30.48.64.26, [nelly.desteve@vinci-autoroutes.com](mailto:nelly.desteve@vinci-autoroutes.com)**
- **Territoire du Pays d'Aix :**
  - **Virginie Loiseau : 06.76.03.71.76, [virginie.loiseau@ampmetropole.fr](mailto:virginie.loiseau@ampmetropole.fr)**

### Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'Application Ulys :** trafic en temps réel
- **Les sites internet :** [www.bifurcation-a8-a51.vinci-autoroutes.com](http://www.bifurcation-a8-a51.vinci-autoroutes.com) et [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com)
- **Les comptes Twitter** @VINCIAutoroutes ; @A7Trafic ; @A8Trafic ; @A9Trafic ; @A10Trafic ; @A11Trafic ; @A46Trafic ; @A63Trafic ; @A87Trafic ; @TunnelToulon ; @duplexa86 ; @ToulousePeriph.

### A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 320 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com), [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://www.facebook.com/VINCIAutoroutes), Twitter @VINCIAutoroutes, [www.fondation.vinci-autoroutes.com](http://www.fondation.vinci-autoroutes.com), ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).